



dulis

LABWARE FOR YOU

UNE AVENTURE
EXTRAORDINAIRE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PRODUITS

Les consommables, équipements, appareils et réactifs commercialisés par DULIS sont destinés aux laboratoires de recherche, de contrôle, d'analyses. Sauf mention expresse, nos articles ne sont pas des dispositifs médicaux, et sont conçus pour un usage exclusif en application in vitro.

COMMANDES

Afin d'éviter les erreurs de livraisons, nous vous remercions de veiller à la bonne rédaction de vos commandes : référence, libellé, dimensions, quantités, etc. Sauf convention expresse, toute commande entraîne l'adhésion aux présentes conditions. Toute autre clause figurant sur le bon de commande du client est nulle et non avenue. Nous nous réservons le droit de refuser certaines commandes, même sans justification.

PRIX

Les prix du catalogue sont indicatifs, non engageants et susceptibles d'être modifiés sans préavis. L'évolution du cours des matières premières, des devises, des tarifs de nos fournisseurs, des erreurs d'impression peuvent nous amener à modifier les prix en cours d'année. Le tarif en vigueur et faisant foi est consultable sur www.dulis.be et www.dulis.nl. Les prix sont exprimés hors taxe départ usine.

FACTURATION

Nos factures sont établies aux prix en vigueur à la date de réception de commande. Le client conserve la faculté, au moment de la notification des nouveaux prix, remises et conditions, de résilier tout ou partie d'une commande qui ne serait pas encore livrée. La contestation d'une facture doit avoir lieu dans les 7 jours à dater de la réception de la facture; la facture étant réputée reçue dans les 3 jours de la date indiquée sur celle-ci. A défaut la contestation ne pourra être considérée comme valable.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Un forfait de port de 35 euros H.T. est répercuté sur la facture pour toute commande dont la valeur est inférieure à 300 euros H.T. Les livraisons à l'étage de matériels de fort encombrement génèrent des frais de manutention que nous devons répercuter.

Une participation supplémentaire aux frais pour emballage spécifique quel que soit la valeur de la commande sera facturée (notamment pour les produits chimiques et matières dangereuses ainsi que le transport à température contrôlée). Merci de nous consulter.

EMBALLAGE

Les emballages de nos marchandises font l'objet du plus grand soin. Le fait que le transporteur accepte la prise en charge de nos colis prouve que ceux-ci offrent toutes les garanties de sécurité et se trouvent ainsi placés sous l'entière responsabilité de ce dernier.

EXPÉDITION

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. Il appartient donc au destinataire :

- de vérifier au moment de la réception l'état et la quantité des produits en procédant au besoin en présence du livreur à l'ouverture de tout colis dont l'aspect serait douteux,
- de formuler en cas d'avarie ou de manquant, des réserves précises sur le récépissé de transport en spécifiant la nature et l'importance des dégâts (bruits de casse, colis endommagé, mouillures, référence et quantité des produits manquants, etc.),
- de confirmer ces réserves par lettre recommandée adressée au dernier transporteur dans les 3 jours ouvrables suivant la livraison.

La non-observation de ces formalités empêche toute action contre le transporteur. Des réserves imprécises ou de caractère systématique, telles que : "sous réserves de déballage", "sous réserves de contrôle quantité et qualité" apposées sur le récépissé de transport, sont nulles et non avenues et n'ont aucune valeur légale.

DÉLAIS

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne sont, en aucun cas, des délais de rigueur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de retard ou de restriction de livraison. En aucun cas le client ne pourra annuler la commande ou prétendre à des dommages et intérêts ou indemnités quels qu'ils soient.

PAIEMENT

Nos factures sont payables à 30 jours net. Les pénalités de retard de paiement seront calculées en conformité de l'application de la loi du 2 août 2002. Les sommes non reçues à l'échéance portent, sans qu'aucune mise en demeure ne soit nécessaire, un intérêt de 1,5 % par mois ou fraction de mois de retard de leur règlement. Ces intérêts sont calculés et facturés après règlement du paiement intégral du principal, en fonction de sa date de réception. La date indiquée sur la facture est considérée comme date d'envoi. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 45 euros.

Aucun escompte de règlement n'est accordé.

Cas des nouveaux clients :

Pour toute première commande passée par email, ou sur www.dulis.be et www.dulis.nl, le règlement d'avance est exigé.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ ET PÉNALITÉS

Les marchandises livrées à l'acheteur restent la propriété de la société DULIS jusqu'au paiement intégral du prix de vente. Toutefois, l'acheteur est autorisé à procéder à la revente avant paiement intégral, à condition que la revente soit effectuée par l'acheteur pour le compte de la Société DULIS avec la clause de réserve de propriété. En cas de non-paiement des marchandises aux échéances convenues, la Société DULIS se réserve le droit d'en reprendre possession sans procédure. Les frais de transport et de retour sont à la charge de l'acheteur sans préjudice d'une clause pénale de 15 % applicable dans tous les cas.

RETOURS

Ils ne sont acceptés qu'après un accord écrit de notre part. Certains produits spécifiques toutefois, ne peuvent être ni repris ni échangés (notamment les produits chimiques, matières dangereuses et produits transportés à température contrôlée).

La demande d'autorisation de retour est à présenter au siège de la Société DULIS. S'il y a acceptation, les marchandises seront retournées sous quinzaine franco à Namur, dans l'état où nous les avons fournies et par le moyen de transport que nous aurons préconisé. Si des détériorations étaient constatées, les frais de remise en état seraient déduits de nos avoirs. Les produits révélant des défauts seront, à notre choix, remplacés, crédités ou réparés. Aucun retour ne sera autorisé pour du matériel de fabrication spéciale ou du matériel ne figurant ni au barème, ni au catalogue en vigueur.

STOCKS RÉSERVÉS ET ABONNEMENTS

- le stock réservé est une prestation offerte ; pour nous permettre d'assurer la pérennité de ce service chaque annulation est soumise à un préavis de 3 mois et à un engagement d'achat du stock résiduel réservé sur cette période.
- toute demande d'annulation d'un abonnement contractualisé est soumise à un préavis de 3 mois et à un engagement d'achat des livraisons convenues sur cette période. Nous vous offrons toutefois une flexibilité sur les dates d'échéances de livraison pour s'adapter à votre besoin.

REVENTE DES PRODUITS

Le client s'engage à se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en ce qui concerne la revente ou l'exportation de nos matériels, incluant notamment les sanctions économiques, le contrôle des exportations et les embargos commerciaux. Le client ne doit pas réaliser une des activités susmentionnées, directement ou indirectement avec une société située ou enregistrée dans une juridiction soumise aux sanctions, ni avec un individu ou une organisation figurant sur une liste de sanctions ou agissant au nom ou pour le compte de toute personne spécifiquement désignée ou figurant sur une liste de sanctions.

GARANTIE

La garantie est strictement limitée à la remise en état ou à l'échange du matériel reconnu défectueux. Pour pouvoir bénéficier de cette disposition contractuelle, l'acheteur s'engage à justifier par écrit sa demande de garantie. Il doit nous donner toute facilité pour procéder au constat des vices et pour y porter remède. Il doit s'abstenir, sauf accord écrit de notre part, de procéder ou de faire procéder par des tiers à la réparation. Toute garantie est exclue pour les incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure, ainsi que pour le remplacement ou les réparations qui résulteraient de l'usure normale du matériel de détériorations ou d'accidents provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien et d'utilisation défectueuse de ce matériel et non conforme à nos spécifications et à notre accord. Nous déclinons toute responsabilité pour les accidents qui pourraient être occasionnés aux clients ou à des tiers lors de la réception, l'installation, l'utilisation ou la réparation du matériel livré.

MODIFICATIONS

Les dimensions indiquées dans nos catalogues ou barèmes peuvent être modifiées sans préavis et comportent toujours une certaine tolérance. Les photos des produits sont non contractuelles, ceux-ci pouvant subir des modifications entre la publication du catalogue et leur mise sur le marché. Nous pouvons également être amenés à cesser la fabrication de certaines références. Dans ces hypothèses, nous ne serons pas tenus de fournir les articles ainsi supprimés ou comportant les anciennes spécifications.

RÉSOLUTION DU CONTRAT

En cas de manquement de l'acheteur à une clause des conditions générales et/ou particulières du contrat, en ce compris le non-paiement d'une facture à son échéance, ou en cas de crainte sérieuse sur la solvabilité de l'acheteur, le contrat peut être résolu de plein droit 15 jours après l'expédition à la poste d'une lettre recommandée de mise en demeure.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

En cas de litige quelconque, les juridictions compétentes seront celles de l'arrondissement d'un des sièges sociaux du Vendeur en Belgique. Le Vendeur reste toutefois libre d'intenter une action devant le tribunal compétent au regard du domicile/siège social de l'acheteur. Toute commande entraîne de plein droit adhésion de l'acheteur aux conditions susmentionnées nonobstant toute stipulation contraire des conditions générales d'achat de nos clients.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de sa gestion clients, conformément aux lois et réglementations locales, le Vendeur utilise principalement les données personnelles de l'acheteur (telles que noms, numéros de téléphone et adresses e-mail, titre, fonction, adresse) pour répondre à ses demandes, acheminer des machines sur son site, pour lui envoyer des publications scientifiques, des informations sur les produits et marques qu'il distribue, pour l'inviter à ses formations, le tenir au courant de ses actions commerciales, lui proposer ses services d'entretien et afin d'assurer le bon déroulement des contrats.

Dans le cadre des contrats conclus, le Vendeur est responsable de la protection des données à caractère personnel qui lui seraient communiquées et s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les informations personnelles en sa possession. Cela inclut également des mesures visant à informer son personnel et ses sous-traitants éventuels impliqués dans le traitement de ces données de leurs devoirs de confidentialité et de sécurité. Le Vendeur conserve les données de l'acheteur durant toute la durée du contrat, une durée qui se prolonge automatiquement de 10 années supplémentaires en cas de contrat de maintenance et d'entretien.

Le Vendeur est susceptible de communiquer les données de l'acheteur à ses employés ou des prestataires de services, fournisseurs et/ou partenaires commerciaux respectueux du GDPR pour les finalités précédemment mentionnées, et ce uniquement dans la limite nécessaire au bon accomplissement des tâches qui lui sont confiées contractuellement.